



L'INCIDENCE DE L'ÉLITE SUR L'INTERVENTIONNISME DE L'ÉTAT ET SUR LA TYPOLOGIE DU SYSTEME FISCAL: UNE APPROCHE A PARTIR DU CHANGEMENT SOCIAL DU POST-RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

*Maurin Almeida Falcão**

Résumé

Le but de ce travail est de démontrer l'influence de l'élite sur les choix de l'intervention de l'État et sur la typologie du système fiscal. En effet, le conflit de classes qui a eu lieu dans le post-Révolution industrielle a été responsable pour l'apparition d'une élite qui s'opposait au progrès social. L'émergence de plusieurs classes a changé l'organisation du corps social en raison de la lutte pour le contrôle sociopolitique de la richesse sociale. Par conséquent, une théorie de l'élite apparaît dans la foulée du changement social pour expliquer le contrôle exercé par une minorité organisée sur la majorité désorganisée. C'est ainsi que le partage des classes entre gouvernants et gouvernées a servi de moule à la pensée de Mosca, Pareto et Mills, ceux-ci à la recherche des arguments pour expliquer les relations du corps social. La théorie des élites naît dans un moment de turbulences sociales marquées par la montée du progrès social et par les nouveaux horizons de la démocratie. De toute évidence, les minorités organisées ont affiché dès le premier moment, leur intention d'être à la tête des décisions sociopolitiques, ce qui leur donnerait une place privilégiée pour organiser la démocratie selon les valeurs. Dans ce sens, l'élite a pu mettre en place une stratégie vouée au contrôle de la richesse sociale, des moyens de production, des politiques publiques et de l'ébauche du système légal. Pour ce qui concerne le système fiscal, l'élite a travaillé dans le sens de réduire les effets du discours de justice fiscale appuyé sur la progressivité. Pour cette raison, la typologie du système fiscal obéit à la logique selon laquelle il fallait faire répercuter sur la majorité sociale, le coût du financement de l'Etat. Disposant des qualités qui les différenciaient de la masse, l'élite a bien su utiliser ces atouts pour monter au plus haut de la pyramide sociale.

Mots-clés

Société post-Révolution industrielle. Changement social. Élite. Interventionnisme. Typologie des systèmes fiscaux.

* Professeur à l'Université Catholique de Brasília, membre de l'Institut International de Sciences Fiscales et Chercheur-visiteur du Groupement Européen de Recherches en Finances Publiques de l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne. Processo CAPES n° 9571/11-6.

Resumo

Este artigo se propõe a demonstrar a influência da elite sobre as estratégias de intervenção do Estado e a tipologia do sistema tributário. Em realidade, o conflito de classes ocorrido na fase pós-Revolução Industrial foi responsável pela aparição de uma elite em oposição ao progresso social. Em consequência, uma teoria da elite surge na onda da mudança social com vistas a esclarecer o domínio exercido por uma minoria organizada sobre a maioria desorganizada. Dessa forma, a divisão das classes entre governantes e governados serviu de molde ao pensamento de Mosca, Pareto e Mill, estes à busca dos argumentos destinados a explicar as relações do corpo social. A teoria das elites nasce em um momento de turbulências sociais marcadas pelo crescimento do progresso social e pelos novos horizontes da democracia. Sem dúvida, as minorias organizadas expuseram desde o primeiro momento, a intenção de estar à frente das decisões sociopolíticas, o que lhes proporcionou uma posição privilegiada para organizar a democracia conforme os seus valores. Nesse sentido, a elite pode executar uma estratégia voltada para o controle da riqueza social, dos meios de produção, das políticas públicas e do sistema jurídico. No que se refere ao sistema tributário, a elite trabalhou no sentido de reduzir os efeitos do discurso de justiça fiscal apoiado na progressividade. Por esta razão, a tipologia do sistema tributário obedece a uma lógica segundo a qual é preciso repercutir sobre a maioria do corpo social, o custo decorrente do financiamento do Estado. Dispondo, portanto, de qualidades que os diferencia da massa, a elite soube utilizar corretamente os seus trunfos para chegar ao alto da pirâmide social.

Palavras-chave

Sociedade pós-revolução Industrial. Mudança social. Intervencionismo. Tipologia dos sistemas tributários.

1. INTRODUCTION

Pour dresser un portrait contemporain des élites, il faut d'abord comprendre le changement social du XIX^{ème} siècle, responsable du modelage de la société post-Révolution industrielle. Les clivages entre valeurs conservateurs et progressistes ont opposé les classes sociales, ce qui a donné lieu à une dispute en vue du contrôle de la richesse sociale et du pouvoir politique. L'émergence de l'État interventionniste en raison des défaillances du marché libéral a déclenché la réaction des forces capitalistes, désormais en quête des stratégies pour contrecarrer la montée de la grande société solidaire. La mobilité des classes fondée sur l'ascension du prolétariat et de la circulation à l'intérieur des minorités organisées a accru la dispute pour l'espace politique. Cette perspective a confirmé les théories marxistes selon lesquelles le changement social serait à l'origine d'une nouvelle lutte entre les classes.

Nombre de scientifiques sociaux se sont montrés sensibles à cette mosaïque et pour cette raison, cherchaient à comprendre le changement social, ce qui a donné un nouvel élan à la sociologie. L'évolution sociopolitique dans le passage des siècles sera marquée par l'apparition de la théorie des élites comme résultat de l'observation attentive de Mosca, Pareto et Mills des disputes en cours au sein de la société industrielle. Malgré l'unanimité autour de l'affirmation selon laquelle dans toutes les sociétés il

existerait deux classes, celles des gouvernants et des gouvernés, Mosca et Pareto ont pris des chemins différents pour construire leurs théories. Néanmoins, il ne reste pas de doute que la contribution de ces sociologues italiens a permis la compréhension du phénomène des élites et a influencé la deuxième vague de la théorie en Amérique, dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Sous l'influence de Wright Mills et Lasswell, entre autres, les horizons de la théorie des élites se sont élargis dans le but d'expliquer l'organisation du corps social. Toutefois, la pierre posée par les américains a nourri des controverses, creusant davantage le fossé entre la pensée des fondateurs italiens de la sociologie des élites. En effet, le foisonnement de plusieurs courants a enrichi la théorie des élites, ce qui fait que de nos jours, le sujet se prête à différentes perceptions parfois chargées d'un certain mépris.

La réaction des minorités organisées, revêtues de certains attributs comme la connaissance et la capacité pour choisir ce qui serait le modèle idéal de société, a prévalu sur les discours progressistes sans toutefois éviter la montée des acquis sociaux. D'aucun avertissent que ces acquis sociaux ont été permis, dans une certaine mesure, par les minorités. A partir de ses trois pouvoirs, le pouvoir économique, le pouvoir idéologique et le pouvoir politique, l'élite a pu organiser sa stratégie et définir une fois pour toutes, qui était à la tête de l'organisation sociale. Ainsi, nous pouvons affirmer que le contrôle que l'élite a sur la production du système légal permet de constater que le modelage du système fiscal est une conséquence logique de ces trois pouvoirs. La stratégie du *rent-seeking* dans le cadre des politiques publiques de l'Etat et la maîtrise des moyens de production, place l'élite de telle manière que celles-ci détiennent le contrôle absolu de la richesse sociale.

Par conséquent, l'inauguration d'une grande société solidaire, accompagnée de l'augmentation de l'impôt, a également réveillé la colère de la société capitaliste et l'étoffe de cette réaction se compose d'arguments solides des représentants de la pensée libérale dont le calibre intellectuel ne laisse aucun doute sur la validité des leurs discours.

En bref, ce travail cherche à démontrer plutôt la stratégie des élites que son parcours historique. Il ne ferait pas non plus l'objet de discussions, la circulation des élites, bien chère à Pareto. Notre objectif primordial est celui de présenter la stratégie de l'élite, qui à l'ombre du pouvoir, décide de la politique publique tout en maîtrisant ce qui est autour d'elle, c'est-à-dire en donnant le faux sentiment qu'ils appartiennent à leur cercle. Il est également important de souligner la distinction que nous faisons entre les groupes de pression et l'élite, la première étant un instrument important à la disposition de la minorité organisée.

Élites au pluriel ou élite au singulier, c'est d'ailleurs les clivages qui se sont installés dès la naissance de la théorie et qui opposent nombre de

sociologues. Dans ce travail, le concept adopté est celui de l'élite au singulier, selon les raisons qui se seront exposées plus loin.

A partir des faits exposés ci-dessous, ce travail présentera dans une première partie, le changement social et l'insatisfaction des classes dominantes vis-à-vis du progrès social vérifié dans la société post-Révolution Industrielle, vu alors comme le focus qui a permis l'émergence de la théorie des élites ; ensuite, afin de présenter un élément de transition vers l'objectif final de ce développement, il sera important d'exposer les justificatives des minorités organisées pour être à la tête du corps social. Pour y arriver, il nous faudra décrire non seulement ces justifications mais aussi les trois pouvoirs dont disposent les élites pour assurer le contrôle des moyens de production, des politiques publiques et de la richesse sociale. Dans un dernier moment, un effort sera consacré pour dresser un bilan sur la relation entre les élites et les fonctions interventionnistes de l'Etat sans oublier pour autant leur rôle sur le système légal et la fiscalité.

2. LE *LOCUS* SOCIOPOLITIQUE MENANT A UNE THEORIE DE L'ÉLITE DANS LA SOCIÉTÉ POST- RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

La théorie de l'élite apparaît dans un moment où l'affirmation des prototypes de la société industrielle expose une lutte sans merci entre les nouvelles classes. Le changement social de la moitié du XIX^{ème} siècle a donné lieu à un combat pour le contrôle sociopolitique de la démocratie naissante et du revenu national. La diversité du tissu social a inauguré une période de conflits opposant les masses et la minorité organisée, ce qui a déclenché une dure dispute pour la primauté du discours social ou capitaliste. Brasseul (2001, p. 121), remarquait dans ce sens que « La révolution industrielle crée des nouvelles classes sociales comme le prolétariat et la bourgeoisie et que la prise du pouvoir par la seconde s'accompagne d'une domination sur la première, qui va se révolter, obtenir des droits et un meilleur partage du revenu national ». Les tensions du corps social ont été, en effet, le processus responsable pour l'aggravation des écarts entre la minorité et les masses. En réalité, emportée par les événements post-industriels, la minorité a saisi l'occasion pour ébaucher les stratégies qui ont abouti à la théorie de la domination, telle comme nous la connaissons aujourd'hui. C'était ainsi le scénario qui s'annonçait à l'horizon. A partir de cette perspective, nombre de sociologues s'est mis à la compréhension du changement social qui serait lui-même, à l'origine, un fait central pour la sociologie (Tremoulinas, 2006, p. 07).

Aron (1964, p. 111) observait dans ses leçons que la notion d'intérêt de classe pouvait être définie d'une part comme la maximisation de la part du

revenu national, et d'autre part comme la prise du pouvoir par le parti se réclamant de la classe considérée. Cette maximisation de la part du revenu national a orienté les stratégies tous azimuts et a défini les contours d'une sorte de *rent-seeking*, cher aux théoriciens du *public choice*. Ainsi, cette dispute entre le prolétariat et la bourgeoisie a poussé vers une prise de conscience sur le rôle de la mobilité sociale et pour cette raison, a encouragé l'émergence de nouveaux centres de pouvoir. L'arrivée de l'État interventionniste avait comme cible l'égalisation des classes sociales mais, en même temps, a suscité de la part de la société capitaliste, des réactions contre les réformes sociales en cours. Notons que cela s'est constitué dans la pièce de résistance du discours libéral pour tout le XX^{ème} siècle et a nourri une controverse qui oppose toujours un nombre considérable de discours.

2.1. Le changement social et la genèse d'une théorie dans la société industrielle du XIX^{ème} siècle

Le changement social a produit une importante mutation dans les structures des classes et a permis en outre l'élargissement des horizons de la démocratie. Toujours est-il que le passage d'une société à l'autre a apporté un changement dans la structure traditionnelle de la société en y rajoutant le suffrage universel et la progressivité de l'impôt. Par conséquent, la transition d'un siècle à l'autre a été marquée par des contradictions politiques et par des valeurs ambiguës issues des courants libéraux et sociaux-démocrates. Les nouvelles classes en quête de mobilité sociale ont pu arriver aux centres du pouvoir grâce à un nouveau paysage sociopolitique imprégné d'un bien-être voué à la réussite individuelle. Le déséquilibre entre le capital et le travail, une caractéristique frappante dans la société post-Révolution industrielle, a été à l'origine des mouvements sociaux. L'intervention de l'État est devenue impérative pour régler ces différences. C'est ainsi qu'une importante législation sociale a vu le jour et, de surcroît, a consolidé le pouvoir politique des syndicats. L'ascension politique du prolétariat a été le résultat naturel du changement social qui a permis l'environnement favorable aux demandes pour une ample participation sur les questions de politiques économiques et sociales. Toutefois, afin d'atteindre ce but, il y a eu tout un parcours de luttes en vue de la reconnaissance des droits du prolétariat contrecarré par la résistance des capitalistes. Dans ce sens, Piketty (2008, p. 03) remarquait que « Seules les luttes sociales et politiques peuvent permettre d'alléger la misère des plus démunis, produits par le système capitaliste ». C'est ainsi que l'État Providence a vu le jour dans le but d'apporter un palliatif nécessaire pour procurer le bien-être refusé par le marché.

Néanmoins, ce progrès social a déclenché le rejet des forces conservatrices qui ne sont pas restées indifférentes aux mouvements du

prolétariat qui risquaient en plus, de modifier la balance du pouvoir. Pour Perissinotto (2009, p. 14), l'ascension politique des masses a créé une sensation de décadence de la société occidentale et un certain niveau d'irrationalité dans la politique. Cet appauvrissement du débat politique se trouvait dans l'origine des réflexions qui ont conduit à l'ébauche d'une théorie des classes dominantes. Remarquons que ces arguments se constituaient dans le soubassement du discours de la minorité qui se trouvait encadrée dans les centres de pouvoir. Cela justifierait leur stratégie pour contrôler les masses. En effet, pour les adeptes de la théorie de la domination, seules les minorités organisées seraient capables de conduire l'État. La leçon de Perissinotto (2009, p. 14), sur l'irrationalité dans la politique serait validée dans la mesure où nous la rapprochons de l'idée que seules ces minorités seraient dépourvues de l'égoïsme propre à la majorité désorganisée.

Le jeu de forces entre la voie progressiste et la minorité organisée constituaient alors le trait le plus marquant du tournant politique et social de la fin du XIX^{ème} siècle. Le temps se chargerait de démontrer le durcissement de ces disputes idéologiques au travers du riche débat qui s'est déroulé tout au long du siècle suivant. Brasseul (2001, p. 124) rappelle la contribution des auteurs socialistes et des militants révolutionnaires du XIX^{ème} siècle pour une prise de conscience de classe ouvrière et pour une société meilleure. Néanmoins, nombre d'intellectuels du XIX^{ème} siècle, parmi lesquels nous pouvons citer Burke, Maistre et Tocqueville, s'interrogeaient sur les conséquences de l'arrivée des masses au pouvoir. Ceux-ci seraient un vaste ensemble d'individus indifférenciés, sans cohésion ni organisation, aux chefs, aux minorités, aux élites seules capables de garantir les libertés contre l'égalitarisme (Busino, 1992, p. 03).

Les acteurs du changement social du 19^{ème} siècle, les minorités organisées et le prolétariat, se sont confrontés sur le terrain politique en raison de la rupture entre le modèle classique de l'État gendarme au profit de l'État interventionniste. L'importante législation sociale qui a vu le jour à l'occasion des mouvements sociaux a suscité la méfiance chez les capitalistes. Le nouveau rôle de l'État et de ses institutions ébranlerait définitivement l'équilibre des forces en raison de la montée des masses et de l'élargissement de la démocratie. Les fonctions interventionnistes de l'État représentaient en réalité, une ingérence excessive dans les valeurs du marché et cela a été responsable pour la lutte infatigable menée par les nouveaux libéraux tout au long de l'histoire économique récente. En dépit de ce constat, il faut préciser que la société capitaliste a déployé également toutes ses forces pour contrecarrer la montée du prolétariat. Il s'agissait d'un *leitmotiv* de ceux qui prêchait que seules les minorités organisées seraient capables d'organiser le progrès économique, social et politique. Nous soulignons ici l'idée d'une

force supérieure existant dans la société et qui contrôle, non seulement la production des normes, mais également la mesure des discours, ce qui sera démontré plus loin.

D'un autre côté, le changement social a créé des groupes sociaux de domination en raison des possibilités de mobilité des individus. De même, dans les sphères du pouvoir, une circulation à l'intérieur des groupes minoritaires a écarté les anciennes valeurs de la bourgeoisie traditionnelle en faveur d'une nouvelle classe d'entrepreneurs sortie des nouvelles formes de production et de commercialisation de la société industrielle. Ce sont les aspects les plus marquants de la circulation sociale dans les classes dominantes. Pour reprendre la mobilité produite au sein des masses, l'instauration d'une plus grande justice sociale, accompagnée de moyens de redistribution de richesse et des nouvelles formes de solidarité sociale, ont permis l'épanouissement des individus. Le bien-être se trouvant dans le cœur de l'interventionnisme de l'État, une théorie normative est apparue pour permettre l'approche méthodologique de la répartition. Malgré tout, les contradictions du changement social ont enrichi le débat autour de la construction d'une nouvelle société tout en consolidant la rupture avec les incertitudes du passé. Sur ce point, Rosanvallon (1985, p. 07) avait déjà remarqué que le développement de l'Etat Providence était presque parvenu à vaincre la vieille insécurité sociale et à éliminer la peur du lendemain.

Tel était le dilemme de la société post-industrielle et qui a abouti à une dispute idéologique à la fois pragmatique en vue de la primauté des questions économiques, mais aussi politiques et sociales dans le passage des siècles.

2.2. L'insatisfaction des classes dominantes vis-à-vis du progrès social et des justifications pour l'intervention de l'État

Le changement social accompagné du progrès social et de l'apparition de l'État interventionniste a réveillé dans les classes dominantes un sentiment d'insatisfaction en raison de l'avancée sur leurs valeurs chères. En réalité, l'interventionnisme a permis l'instauration de la grande société solidaire fondée dans la répartition verticale des richesses. L'intervention de l'État pour pallier le déséquilibre entre le capital et le travail a représenté un coût pour la société. Néanmoins, la mise en place de lois sociales d'envergure a demandé un effort de tous afin d'apporter une solution aux maux de la société industrielle. De toute évidence, cette entreprise a été responsable de l'insatisfaction dans les milieux les plus nantis de la société. En face de leurs croyances politiques, l'impôt progressif « se constituait dans une spoliation illégitime des revenus d'un groupe qui contribuerait puissamment à la

croissance économique et même au progrès de la civilisation » (Dostaler, 2001, p. 77).

En effet, les défaillances du marché emmenaient inexorablement à des situations d'inégalités sociales et des problèmes de redistribution. Piketty (2008, p. 02), dans une conclusion assez perspicace, remet la question des inégalités sociales au cœur du conflit politique. Cette perception de Piketty est en réalité l'explication du conflit sur lequel nous avons insisté plus haut. La répartition du coût de l'intervention de l'État ou de la réduction des inégalités sociales a provoqué depuis toujours la colère des classes se situant dans le haut de l'échelle verticale. La question qui se pose dans cet univers de conflit sociopolitique révèle l'ampleur de l'intervention de l'État. Nous y trouvons les raisons pour la rébellion de la société capitaliste qui n'a jamais cessé de trouver une façon de faire répercuter ce fardeau sur la majorité désorganisée.

Quelle serait ainsi la justification pour l'intervention de l'État ? Les individus ne pouvant pas trouver leur bien-être dans le marché en fonction de la logique fondamentale de ce dernier, il a fallu l'intervention de l'État selon les modalités qui ont été déjà exhaustivement analysées dans la théorie économique de la fiscalité. Pour donner l'équilibre social rien que la redistribution des richesses, c'était d'ailleurs le discours qui prônait les défenseurs du progrès social. L'affermissement politique du pouvoir syndical a joué un rôle essentiel pour la construction d'un nouveau paysage social. Cependant, les avis partagés sur la matière ont été abondants dans le sens où ceux qui se plaçaient dans les rangs contraires aux excès interventionnistes se sont manifestés de façon exacerbée et n'ont pas été épargnés par les critiques. Hayek par exemple, soutenait que les pouvoirs publics avaient cédé trop de pouvoir aux syndicats et qui de la sorte, sont devenus des institutions pourvues de privilèges uniques auxquelles les règles de droit ne seraient pas applicables (Dostaler, 2001, p. 40).

Il est important de noter qu'à partir de ces remarques, il nous est possible d'établir une démarche selon laquelle l'émergence des groupes de domination, parmi lesquels se trouve l'élite, serait due, d'une part, à l'insatisfaction face aux excès des privilèges accordés aux syndicats. Au demeurant, la dispute pour une plus grande participation dans le revenu national fait que l'espace politique devienne un espace de conflit. De cela, nous pouvons démontrer que les élites et le pouvoir syndical se constituaient dans des groupes de pression, alors, des instruments puissants qui, selon Meynaud (1960, p. 05), pourraient annuler la démocratie. Nous reviendrons plus loin sur le rôle de la minorité organisée sur la production du système légal. Avant, il faut observer que ce comportement ferait peut-être l'objet de

l'analyse des adaptes du *Public Choice* et finirait pour s'insérer, bien que partiellement, dans le concept du *rent-seeking* développé par Tullock.

Au total, le changement social du XIX^{ème} siècle a déclenché des disputes entre les classes, tout comme l'avait prévu Marx. Selon l'économiste et philosophe, une nouvelle lutte de classes opposant le prolétariat et la bourgeoisie aurait lieu en raison du passage de la société traditionnelle à la société industrielle. Le progrès social qui menacerait les valeurs de la société conservatrice ne pourrait pas laisser indifférents les pouvoirs dominants, à qui le système alors prédominant profitait davantage. Il fallait s'organiser rapidement afin de freiner la recrudescence du pouvoir politique syndical. Comme il a été remarqué plus haut, l'ascension politique des masses a donné une sensation de décadence de la société occidentale. Si nous rajoutons à ce constat, l'instauration de la taxation progressive du revenu, nous nous apercevrons aisément que les ingrédients pour une plus grande cohésion des classes privilégiées étaient réunis. Ils avaient par conséquent, les arguments pour nourrir leurs discours en faveur du retour de l'État gendarme.

Il résulte de ce qui précède que les répercussions du changement social dans la société industrielle a été responsable de la réorganisation et de l'apparition de nouvelles classes, ce qui a incité une dispute pour le contrôle des questions économiques, politiques et sociales. Les liens étroits entre le progrès social et la répartition des richesses ont projeté une société solidaire, ce qui a fait sonner l'avis d'alerte de la minorité organisée. De toute évidence, cette perspective se trouve à l'origine d'un vaste champ théorique tourné vers les mouvements sociaux, la compréhension du phénomène de l'élite au pouvoir et des groupes de pression.

3. L'ÉMERGENCE D'UNE THÉORIE Tournée VERS LA COMPRÉHENSION DU CORPS SOCIAL

La coïncidence historique dans la formulation de la théorie des élites par Pareto, Mosca et Mils n'a pas été due au hasard. Emportés par les répercussions de la société industrielle, ils donneraient une contribution importante à l'analyse du comportement du corps social à partir de l'ébauche d'une théorie née derrière les murs de l'école élitiste italienne. Le changement social du XIX^{ème} siècle est devenu un fait central pour la sociologie qui cherchait à comprendre la dimension des relations sociales dans la société post-industrielle. Pour cette raison, nombre de penseurs se sont mis à analyser la question sociale afin de trouver une réponse à la complexité des faits responsables pour un nouveau paysage social. La contextualisation que nous avons développée plus haut, sur les variables politiques qui ont abouti dans la dispute des classes, ont donné lieu à l'étude

des élites. Le trait commun à toutes les sociétés étant la distinction entre les classes, Pareto Mosca et Mills ont y pu mouler leurs théories sur les élites. Sur ce point, Albertoni (1984, p. 56) y reconnaît une sorte de communion d'intérêts culturels et d'attitudes scientifiques que Mosca, Pareto et Michels plutôt qu'une unité d'école lorsqu'on parle de la théorie des élites au lieu de la doctrine de la classe politique. Avec l'appui de leurs ouvrages sur le phénomène des élites, ils ont initié un très beau parcours dans le domaine de la science politique et de la sociologie pour mieux discerner le quotidien de la société industrielle. Les rapports entre la minorité organisée et la majorité désorganisée se sont constitués dans le cœur de cette analyse et a connu un développement important ailleurs.

3.1. Les justifications de la minorité organisée

Bien que les mouvements sociaux aient une identité (Touraine, 1965, p. 177) et un rôle fondamental dans la balance du pouvoir lors de l'émergence de l'État social, le groupe minoritaire composé par les individus ayant une influence sur les échelons du pouvoir de décision, arrivent à obtenir plus de dividendes politiques. Les choix sociopolitiques d'une société se trouvent, sans aucun doute, placés sous l'influence de minorités organisées à qui il incombe d'organiser elles-mêmes la démocratie et de l'imposer à toute la société. Busino (1992, p. 07), de façon catégorique, synthétise l'idée que nous essayons de dégager tout au long de ce développement. Pour lui, en réalité, la doctrine des élites est un instrument de critiques de l'ordre existant et se révèle une arme très raffinée également pour la critique des idéologies progressistes. Or, cette affirmation s'enchaîne tout de suite non seulement dans le rejet, par exemple, de la société solidaire mais également des privilèges politiques accordés aux syndicats signalés plus haut par Hayek. Nous noterons de cette façon que les forces conservatrices œuvraient afin de freiner le progrès social en cours. Il fallait surmonter cet obstacle une fois que le progrès social serait à l'origine d'un interventionnisme démesuré pour la part de l'État. Cela se constituait, en effet, dans un risque pour les valeurs du marché et porterait en soit un coût considérable pour les classes aisées.

Il est indéniable que l'étendue du contrôle du pouvoir politique par l'élite a une portée qui dépasse la compréhension immédiate du processus de la démocratie. En raison de l'irrationalité des masses, seule l'élite se trouverait capable d'organiser la démocratie et la répartition des richesses. En fait, les attributs naturels des minorités fait que dans une société déterminée et à un moment donné, des privilèges considérés comme socialement valorisés, tels que la race et le sang ou bien, des qualités acquises comme la culture et les mérites (Busino, 1992, p. 03), laissent l'élite en

position de revenir sur l'avant de la scène politique. Genieys (2011, p. 92) ajoute que dans l'analyse parétienne, à l'instar des élites gouvernementales, la classe politique se compose de personnes dotées de qualités supérieures alors que Mosca nous rappelle la capacité organisationnelle et le sentiment de supériorité qui relève de l'analyse sociologique. L'ensemble de ces qualités serait inhérent aux élites, ce qui les emmène à une sorte de *leadership* naturel. Toutefois, n'oublions pas que les événements qui ont suivi le changement social ont demandé une prise de position des minorités alors sous la « menace » des forces progressistes. Rappelons d'abord que cette perspective a ouvert pour Mosca un champ d'analyse important en ce qui concerne le rapport entre les classes. Cette démarche nous emmène ainsi à la conception marxiste qui s'ensuit avec le changement social. En effet, Marx avait prévu une nouvelle lutte de classes à cause des effets du changement social sur la société industrielle. Par contre, Mosca a prôné un système politique capable de favoriser l'équilibre juste entre les forces sociales au lieu d'abolir les classes sociales comme voulait Marx (Genieys, 2011, p. 87).

Alors qu'il se base sur l'œuvre de Mosca, Perissinotto (2009, p. 25), souligne que, dans toutes les sociétés, même dans celles de développement moyen jusqu'aux sociétés plus avancées, il existe deux classes d'individus, ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés. D'après Mosca, la classe politique et les masses composeraient ce portrait. De même, Pareto (1919, p. 1301), divise la société en deux strates: une couche supérieure formée habituellement par les gouvernants, et une couche inférieure, celle des gouvernés. Ainsi, la classe politique conduirait les sociétés humaines alors que les masses se laisseraient conduire. Il faut insister dans ce cas sur le fait que dans toutes les sociétés une minorité organisée contrôle la majorité dispersée et désorganisée. Le contrôle exercé par les minorités découle du fait qu'au-delà de leurs compétences naturelles, ils disposent des pouvoirs publics et ils les exercent. Genieys (2011, p. 86) a un regard sur la minorité dirigeante qui découle de la dimension du paradigme élitiste, tout en accord avec la pensée de Mosca, pour qui, « sous n'importe quel régime, il faut une machine gouvernementale, une organisation se composant naturellement d'une minorité numérique, à travers laquelle toute l'action gouvernementale se déploie ».

3.2. Les trois pouvoirs de l'élite et le soubassement d'une stratégie de domination

Il faut insister sur le fait que les minorités détiennent des pouvoirs stratégiques et grâce à cela qu'elles ont leur vigueur politique. Les trois pouvoirs communs aux minorités seraient à la base de leur domination sur les masses désorganisées. Par conséquent, ils sont dans le cœur même de

l'organisation politique de l'État et pour cette raison, ils contrôlent les outils d'intervention dont l'État dispose. Avant d'expliquer les trois pouvoirs de l'élite, il faut s'étendre rapidement sur les rapports entre l'État et le marché pour bien comprendre sur quelle base s'appuie l'élite pour dresser sa stratégie de domination. Falcão (2012, p. 270) avait remarqué que « Les fonctions inhérentes à l'intervention — l'allocation, la répartition et la stabilisation — ont mis dans de côtés opposés l'État et le marché, toutefois, il est important de noter que ce contexte a procuré un terrain fertile pour l'ouverture d'un nouveaux chapitre dans l'étude de l'économie politique ». Au travers de la fonction de stabilisation, l'État peut agir sur les forces du marché. Pourtant, le contrôle de la richesse et, notamment, des moyens de production, était dans les mains de l'élite ; celle-ci se met à manœuvrer pour s'accaparer également du pouvoir de décision en ce qui concerne les choix publics. Le marché est devenu, par conséquent, une source de pouvoir politique importante. Toutes ces contestations ont créé inexorablement une sorte de synergie qui s'est établie entre l'État et le marché, l'un étant indissociable de l'autre. En définitive, Kindleberger a bien souligné les intérêts de l'un et de l'autre en expliquant que « à la fois le budget de l'État comme le marché fonctionnent comme mécanisme d'allocation de ressources et de produits » (Gilpin, 2002, p. 26).

Revenons aux trois pouvoirs de l'élite à savoir le pouvoir économique, le pouvoir idéologique et le pouvoir politique. Il peut être admis ici qu'il s'agit de pouvoirs étroitement liés aux questions du progrès social. Bien placée pour éviter l'escalade politique des syndicats lors des événements du changement social du XIX^{ème} siècle et également freiner la montée de l'État interventionniste, l'élite s'est dotée de pouvoirs incontestables face aux masses.

Le pouvoir économique des élites résulte de la maîtrise sur les moyens de production et de la richesse, alliée à une domination stricte sur l'appareil de l'État. Ces moyens sont ainsi placés sur le contrôle de la minorité organisée de telle sorte qu'elle peut jouer sur une variable économique importante. Il s'agit en effet, de la rareté des biens, ce qui nous emmène tout de suite à la notion de richesse sociale composée « par l'ensemble des choses matérielles ou immatérielles qui sont rares, c'est-à-dire, d'une part, qui nous sont utiles, et qui, d'autres part, n'existent à notre disposition qu'en quantité limitée » (Walras, 1952, p. 21). L'économiste d'Évreux affirme de façon catégorique que la répartition de la richesse entre les hommes en société, serait plutôt un fait moral qu'industriel et en dehors de toutes conditions rationnelles (Walras, 1952, p. 36). Il n'y a pas lieu de parler de rationalité dans la répartition de la richesse lorsqu'une minorité contrôle même l'État, ce qui relève du pouvoir politique ci-dessous. Pour vrai dire, l'élite a su harmoniser une action tournée à la fois au commandement des choix publics et à

l'appropriation des biens rares. A cela, rajoutons qu'à nos jours, l'apparition d'une élite transnationale a confirmé que les décisions en matière de répartition des biens rares sont jouées également à l'échelle internationale. Cette concertation se fait d'autant plus que la richesse sociale est un bien économique rare et disponible pour très peu d'individus. Il ne faut pas oublier pour autant les problèmes de la mondialisation et leurs effets sur la souveraineté traditionnelle des États.

Le pouvoir idéologique des élites, peut-être l'exemple le plus achevé de leur stratégie de domination, a été responsable d'un débat sur le plan intellectuel depuis le changement social qui a marqué la société industrielle. Néanmoins, les élites seraient « fantastiquement perçues comme une zone franche du changement social » (Fitoussi, Rosanvallon, 1996, p. 60). En revanche, Rocher (1968, p. 128) les a hissé au niveau d'un important agent du changement social, ce qui a rehaussé son importance dans les mutations de la société industrielle. Le rejet séculaire de l'élite au progrès social résulte de son apport idéologique imprégné d'un fort contenu conservateur et de la fidélité aux idéaux du libéralisme classique. L'ensemble de ces valeurs lui a permis de tenir le coup face aux assauts des forces progressistes et de se mettre à l'abri du discours de l'État social, du keynésianisme et de du renouveau du pacte social à l'issue de la Deuxième Guerre Mondiale.

Le passage de l'Etat gendarme à l'État interventionniste, autrement dit, du libéralisme à la social-démocratie, n'est pas fait sans laisser des blessures chez les forces conservatrices. L'avènement du socialisme de la chaire et l'inauguration de l'Etat Providence a fait réagir les convictions chez les libéraux au point de les faire relancer, déjà dans le début du XXème siècle, une croisade en faveur des valeurs propres de l'État minimal. La première moitié de ce siècle serait témoin de la lutte acharnée entre les forces progressistes et conservatrices. La tonalité de ces clivages serait donnée d'un côté, par le triomphe du keynésianisme ; de l'autre côté, malgré un début difficile, la prédication de Mises et Hayek pendant plus de cinquante ans a trouvé son apogée à la fin des Trente Glorieuses. Lorsque la crise internationale a fait irruption sur le progrès économique et social, le besoin d'une réforme en profondeur de l'État a démontré le triomphe du pouvoir idéologique de l'élite. Nombre de doctrines et de nouvelles écoles de la pensée économique annonçaient le triomphe de la minorité organisée sur la majorité désorganisée, exposant de cette façon la primauté du discours conservateur. A partir de là, l'État a dû obtempérer aux injonctions internationales en vue de composer un scénario de convergence imposé par l'élite transnationale.

Pour ce qui concerne le pouvoir politique, nous pouvons affirmer que celui-ci constitue la plus importante preuve de la présence d'élite dans les

sociétés modernes. Il s'agit en effet d'un pouvoir particulier à un groupe restreint qui impose des décisions valables pour la majorité, parfois avec le recours à la force. Mitchel et Simmons (2003, p. 77) ont reconnu cette primauté des valeurs lorsqu'ils soutiennent que les sociétés sont gouvernées pour une seule élite de la haute classe, relativement fermée et qui ne réagit aux pressions publiques que lorsque sa position est menacée. Mosca (1939, p. 50), quand il justifie les raisons pour lesquelles les élites cherchent le pouvoir, a estimé que « The first class, always the less numerous, performs all political functions, monopolizes power and enjoys the advantages that power brings..... ».

L'analyse des précurseurs de la théorie des élites se fait davantage autour de la classe politique. L'étude des minorités organisées sur lesquelles repose la construction théorique de Mosca par exemple, a maintes fois démontré que la minorité organisée détient le pouvoir car il y a une supériorité morale qui prévalait sur la majorité désorganisée, malgré la force de cette dernière. Or, nous n'avons pas besoin d'aller plus loin pour réaliser que le trait marquant des sociétés dans n'importe quel niveau d'organisation a été toujours la soumission à une minorité. Cela relève même de l'anthropologie et de la religion ayant une implication majeure dans le sentiment d'obéissance commun à tous. Les qualités inhérentes aux élites politiques se trouvent peut-être dans l'origine de cette obéissance. Dans ce sens, Michels (1914, p. 47) évoque un besoin de vénération commun aux masses et ajoute que « au milieu des ruines du vieux monde moral des masses, reste seule intacte la colonne triomphale du besoin religieux ».

Les élites politiques seraient mieux préparées à conduire le processus démocratique. Dans les sociétés occidentales elles garantissent les principes de la liberté individuelle, le respect à la légalité, la limitation du pouvoir du gouvernement et le capitalisme, ce qui se constituerait, selon Mitchel et Simmons (2003, p. 78), dans une ironie. Dans cette perspective, retrouvons Pareto pour rappeler que les élites gouvernementales seraient dotées d'une qualité supérieure. Pour Perissinotto l'ascension politique des masses donnerait un sentiment de pessimisme pour l'avenir. Les fonctions politiques et les fonctions du gouvernement seraient, elles, mieux placées pour organiser le processus démocratique et pour s'opposer à la montée du progrès social. En étant tout à fait d'accord avec ces points de vue, Busino (1992, p. 110) conclut qu'aucune application pratique d'une politique démocratique ne serait possible sans l'apport des élites. Le sociologue italien ajoute encore que la conjonction de la théorie de la démocratie et la théorie des élites permet de concevoir avec plus de réalisme le problème de la gouvernabilité des sociétés complexes (p. 112).

En somme, les trois pouvoirs des élites (économique, idéologique et politique) ne nous laissent pas de doutes sur l'étendue de leurs stratégies qui s'insèrent aussi bien dans la théorie de la classe politique que dans la théorie de la domination. Il résulte de ce qui a été démontré plus haut que les élites puisent leur pouvoir dans le contrôle des ressources essentielles de la société, comme la richesse, l'éducation, leur expérience exécutive et légale, ainsi que leurs connexions avec le gouvernement, les militaires et les affaires comme l'ont bien souligné Mitchel et Simmons (2003, p. 77). Bottomore (1964, p. 37), dans la même voie qui retrouve le concept de « *ruling class* » lorsqu'il fait une lecture attentive de Mosca:

But the « *ruling class* », defined as the class which owns the major instruments of economic production, in a society, is shown to be a cohesive social group; first, because its members have definite economic interests in common, and, more importantly, because it is engaged permanently in a conflict with other classes in society, through which its self-awareness and solidarity are continually enhanced.

Bien évidemment, cette perspective assure une plus grande autonomie des élites de façon directement proportionnelle au niveau de démocratie. Il faut souligner au passage que le système du suffrage universel ne fait qu'entériner la stratégie des élites politiques alors que système électoral ne laisse pas de place aux majorités désorganisées. Mitchel et Simmons (2003, p. 78) ont insisté sur le fait que les élections sont des exercices symboliques qui renforcent la perception chez les masses sur le fait qu'elles participeraient effectivement de la démocratie. Les trois piliers sur lesquels s'appuie l'élite politique émanent de l'ample cohésion existante autour de ces objectifs. Il s'agit d'ailleurs d'une caractéristique immuable et d'un point fort chez les minorités organisées.

3.3. Quelle serait la place réelle des élites dans les sociétés ?

Le consensus sur la place réelle de l'élite dans les sociétés a toujours été vu comme une sorte de « chasse gardée » parmi ceux qui se sont penchés sur la question. Il s'agit d'un trait commun trouvé aussi chez Mosca que chez Pareto. Cependant, une deuxième génération de la théorie des élites a vu le jour à partir de l'importante contribution des américains dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Wright Mills (*The Power Elite*) et Lasswell (*Politics: Who Gets What, When, How*) parmi d'autres, ont ouvert de nouvelles voies concernant l'étude de la sociologie de l'élite. Mosca nous avait déjà conduit vers la notion de classe politique ou classe dirigeante et dans ce sens, il a identifié trois classes politiques: la classe militaire, la ploutocratie (possession de la richesse) et la classe sacerdotale (Perissinotto, 2009, p. 28). Pour établir

un ordre dans les classes politiques, Mosca a appliqué le critère de contrôle des ressources socialement valorisées, ce qui permet à ces classes, d'imposer leur domination, ce qui a été également remarqué par Perissinotto. Cette même perspective est soutenue par Wright Mills(1959, p. 276) quand il se réfère à la coïncidence d'intérêt chez l'élite: « (...) the power elite has been shaped by the coincidence of interest between those who control the major means of production and those who control the newly enlarged means of violence (.....) ».

Nous avons déjà vu que, dans l'analyse de Mosca et Pareto, il est toujours repéré une couche supérieure dans laquelle se trouvent les gouvernants, et une couche inférieure, dans laquelle se trouvent les gouvernés (Pareto, 1919, vol. II, p. 1301). Néanmoins, Wright Mills adopte un point de vue des élites peut-être plus pragmatique que Mosca et Pareto. Selon ce qui a été remarqué dans son célèbre ouvrage, les élites politiques, économiques et militaires ont le pouvoir sur la société. Toutefois, elles ne constitueraient pas une classe dirigeante unifiée. Sur ce sujet, Wright Mills (1959, p. 287) a exposé que « Despite their social similarity and psychological affinities, the members of the power elite do not constitute a club having a permanent membership with fixed and formal boundaries ».

C'est à partir de cette définition de Wright Mills que nous pouvons construire une démarche pour situer les élites au-dessus de la notion classique employée par Mosca et Pareto. La controverse entre les courants pluralistes et monistes dérive du besoin de mesurer la place des élites dans la société. Pour les pluralistes, les élites feraient partie des groupes dirigeants se trouvant dans des différents secteurs de la société. Remarquons que la diversité des élites répond directement à la notion qui s'est répandue parfois avec une connotation péjorative, puisque tout ce qui est supérieur appartenait aux élites. Toutefois, la cohésion existante entre les différentes branches de ces élites est un fait marquant malgré l'hétérogénéité d'intérêts de ces composants, ce qui rejette cette banalisation. Selon l'hypothèse pluraliste, chacun d'entre eux chercherait à s'intégrer dans un cercle de pouvoir particulier dans but d'agir dans son intérêt.

Le courant moniste conçoit l'élite comme une force unique dans la société, ce qui se rapproche plus de la notion de catégorie dominante. Le discours de l'homogénéité de l'élite chez les monistes tient plus au fait qu'une stratégie de domination a été mise en place de façon ostensive et qui a été éparpillée partout dans la société. Wright Mills a démontré catégoriquement que les stratégies des élites politiques, économiques et militaires des États-Unis a donné lieu à l'élite du pouvoir, ce qui rejoint la thèse de Mosca sur la classe dominante.

Nous constatons en conséquence que l'expression élites au pluriel serait rattachée à l'hétérogénéité d'intérêts de plusieurs groupes, formant une diversité qui conviendrait à la pluralité de la démocratie. Au singulier, l'élite reste rattachée au courant moniste vu comme un bloc dominant. C'est dans cette perspective que ce travail essaie d'esquisser une démarche selon laquelle l'élite se situerait au-dessus des pouvoirs étatiques. Pour cette raison elle conduirait à leur gré, le sort de l'ensemble du corps social, formant une minorité organisée et ayant en même temps, les qualités requises d'une classe supérieure.

3.4. L'ébauche d'une stratégie de domination

Nous avons précédemment remarqué que Marx avait prévu un nouveau conflit de classes à partir du changement social du XIX^{ème} siècle. Dans ce même diapason, il a soutenu que l'État serait « un organisme de domination de classe, d'oppression d'une classe par une autre » (Bouvier-Ajam, Ibarrola, Pasquarelli, 1975, p. 271). De son côté, Engels (1983, p. 281) a repris le même discours pour évoquer l'État comme un produit de la lutte des classes. Sans avoir l'ambition d'épuiser la vaste analyse de Marx et d'Engels, maintes fois critiquée par nombre d'auteurs, nous ne voulons qu'apporter un mot pour souligner la place de l'élite dans la maîtrise du pouvoir, à la limite une sorte de domination d'une classe sur l'autre. Il s'agit cependant d'une perspective qui échappe parfois à la compréhension de la portée de l'expression « élites » souvent employée dans un sens péjoratif, comme nous l'avons déjà vu. Élités au pluriel nous renvoie plutôt à la notion qui a été évoquée en haut, une situation selon laquelle des individus ayant des intérêts hétérogènes forment une cohésion en vue de consolider un cercle de pouvoir déterminé. Néanmoins, les avis sont partagés là-dessus. Le débat en cours depuis l'émergence de la société industrielle nourrit une controverse qui n'a pas épargné même les fondateurs de la théorie des élites.

Comme il a déjà été souligné, nous reprenons la notion de l'élite au singulier pour renforcer l'idée que, dans toutes les sociétés, il y a un groupe qui se trouve au-dessus de l'État et des pouvoirs politiques. Une fois qu'il détient le contrôle des moyens de production et de la richesse, il participe activement au financement des campagnes électorales et contrôle en outre le pourcentage le plus important du revenu national, ce qui fait qu'il soit bien placé. De plus, cette élite cherche à augmenter sa participation dans le partage du revenu national de façon à en bénéficier à l'égard de la majorité désorganisée.

A ce sujet, la première remarque porterait sur le fait que l'élite a toujours les politiciens à leur disposition puisque ceux-ci ne pourraient pas réussir leurs projets électoraux sans l'appui, les connexions et l'argent de

l'élite (Mitchel et Simmons (2003, p. 78), ce qui met en relief le discours de Marx et Engels plus haut. Or, si l'élite détient le contrôle du financement des campagnes électorales, elle a toujours la possibilité de décider sur ceux qui seront à la tête de l'administration de l'État et des agences gouvernementales de régulation, par exemple. Devant l'implication de l'élite dans la configuration du corps administratif de l'État, nous pourrions aller plus loin pour affirmer que la participation active de celle-ci dans le financement électoral fait que des personnes extérieures à l'administration, non élues, aient davantage un pouvoir de décision privilégié dans les choix publics.

Une fois que l'élite a choisi ceux qui seront à la tête des décisions, elle déclenche sa stratégie pour influencer la production du système légal et de la mise en place des politiques publiques. Il est certain que c'est dans cet aspect où se trouve l'intérêt majeur de l'élite. A partir de la maîtrise du système légal, l'élite peut influencer la conduite des politiques publiques dans l'objectif de renforcer sa stratégie de *rent-seeking*, ce qui lui procure une place non négligeable dans la dispute pour le revenu national. Dans le sens inverse, en ce qui concerne le financement de l'État, l'élite a un rôle important dans le modelage du système fiscal, comme nous le verrons plus loin.

Il a été présenté plus haut, dans la contextualisation des clivages politiques de la société industrielle, que l'élite a cherché les moyens pour contrecarrer le progrès social à l'époque, ce qui perdure jusqu'à nos jours. Au demeurant, la réforme de l'État, à partir de la crise de la fin du siècle dernier, a répondu de façon satisfaisante aux injonctions de l'élite nationale et transnationale. A partir de ces événements, la remise en cause de l'État-providence s'est constituée en tant que pièce de résistance du discours de l'élite.

Malgré toute une littérature sur la convergence entre l'élite et les groupes de pressions, ceux-ci étant parfois vus de façon erronée comme étant l'élite, Mitchel et Simmons soutiennent que ces derniers sont toujours cooptés par l'élite et deviennent un outil à leur disposition. Sur les groupes de pression, Généreux (1996, p. 453), dans son analyse sur la contribution de Mancur Olson, note que « le comportement spécifique des partis et de leurs leaders ne peut être négligé puisque, dans une démocratie, les groupes de pression ne peuvent prospérer qu'avec l'assentiment des gouvernements et des assemblées législatives qui peuvent à tout moment modifier les règles du jeu économique, politique ou social ». Il y a en effet, un enchaînement de stratégies similaires qui pourrait être attribué à l'élite.

Nous renforçons également la notion selon laquelle l'élite donnerait la fausse impression aux décideurs de l'État qu'ils appartiendraient à leurs cercles de pouvoir et voire leurs cercles de loisir, une fois qu'ils partageraient

plusieurs centres d'intérêt commun. Cependant, l'élite se sert des politiciens et des agents publics au point même de les mépriser puisqu'ils ne seraient qu'un outil à leur disposition. A notre regard, ils ne seraient que des intermédiaires toujours dans l'attente des privilèges dans la mesure permise par l'élite. Busino (1991, p. 04), lorsqu'il s'appuie sur l'analyse de Hyppolite Taine, s'exprime de façon dédaigneuse à l'égard de la masse et nous pourrions même y ajouter sans aucun risque, les classes intermédiaires:

Hyppolyte Taine a été le premier à théoriser cette opposition: dans une société donnée, seul un nombre restreint de personnes auraient la faculté de l'usage de la raison et, dégagées des contraintes matérielles, auraient conscience de leurs responsabilités supérieures, alors que la masse, c'est-à-dire la multitude égoïste, ignorante, besogneuse, en quête d'aide « ne lâche son argent que par contrainte..... ».

D'après cette approche, même ceux qui seraient à la tête des organisations pourraient être considérés comme appartenant à la masse. L'élite se sert de tous ceux qui sont des décideurs dans la sphère publique et qui ne seraient que des intermédiaires. L'élite leur donne la fausse impression d'appartenir à son cercle. Néanmoins, elle ne partage pas les valeurs qui lui sont chères. En plus, les intermédiaires n'ont pas les qualités requises et ils n'appartiennent pas au milieu aisé et traditionnel qui caractérise l'élite. En effet, ils sont au service de l'élite et c'est le bras qu'elle utilise pour contrôler et surveiller les masses. En effet, selon la théorie moniste, l'élite excluait de façon impitoyable de ses rangs, ceux qui ne rempliraient pas les qualités requises pour l'intégrer. Ce pouvoir du *ruling elite*, dominé par les gens issus de la classe des affaires (Genieys, 2011, p. 220) en serait un bon exemple quant à la sélection dominée par l'élite. En réalité, les individus disposent, dans une société déterminée, de privilèges découlant, selon Busino (1991, p. 03), des qualités naturelles valorisées socialement comme la race ou le sang. En outre, les qualités acquises, comme la culture, les mérites et les aptitudes, parmi d'autres, pourraient être considérées comme particulières à la minorité.

A ce stade, il serait très pertinent de décrire les lignes générales de la théorie de la domination avec l'objectif d'élargir la perception sur les sources où l'élite semblerait puiser des fondements de sa doctrine. Wolfelsperger (1995, p. 30) retrace les contours généraux de cette théorie lorsqu'il remarque que les individus se sont pas homogènes. En effet, « ils sont différents les uns des autres en fonction du point de vue des avantages dont chacun dispose ». Wolfelsperger (1995, p. 32) poursuit dans son énoncé pour signaler que « le rapport entre des forces inégal entre les individus est institutionnalisé par la création d'un mode régulier d'extorsion des ressources d'un des individus au profit de l'autre ». Il s'agit en réalité, des points de convergence entre ce qui

nous avons présenté plus haut comme des attributs de l'élite et la théorie de la domination. De la confrontation entre les théories, nous pouvons en déduire que les individus disposent d'avantages ou de qualités, selon la théorie de l'élite, qui les placent dans une situation de supériorité vis-à-vis des autres. En dépit de toute discussion sur l'arbitrage de l'État pour équilibrer le partage équitable du revenu national, la primauté d'une classe sur l'autre confirmerait la réussite de la stratégie du *rent-seeking*.

4. LA POSTURE DE L'ÉLITE EN FACE DE L'INTERVENTIONNISME DE L'ÉTAT ET DE LA TYPOLOGIE DES SYSTÈMES FISCAUX

Il est indéniable que l'élite a un rôle important dans les choix publics, selon ce qui a été exposé plus haut. Mosca(1936, p. 50) remarque justement que «We all know that, in our own country, whichever it may be, the management of public affairs is in the hands of a minority of influential persons, to which management, willingly or unwillingly, the majority defer.» Les stratégies mises en place par l'élite ont une influence considérable sur la conduite de la politique économique, sociale ainsi que dans la production du système légal. En outre, la dimension des fonctions interventionnistes de l'État passe souvent sur son assentiment. Toutefois, il faut reconnaître que l'insertion de l'élite dans un contexte de recherche d'un plus grand pouvoir économique, idéologique et politique se constitue dans un domaine significatif de recherche de la science politique. Cela a permis l'essor d'une vaste littérature pour expliquer la dimension du phénomène de la domination de la majorité désorganisée par une minorité organisée.

Nous noterons par la suite que le pouvoir de l'élite dans les sociétés contemporaines s'est consolidé grâce à la vulnérabilité des classes sociales et de l'affaiblissement des masses. En même temps, l'élite est devenue capable de déterminer l'extension des inégalités sociales en fonction de son contrôle sur les moyens de production et de partage des richesses. Fitoussi et Rosanvallon (1996, p. 58), ont averti sur l'accroissement du fossé entre le pays et ses élites et que cela découlerait du fait que beaucoup se contenterait de stigmatiser les élites et de dénoncer une sorte d'abandon social des populations les plus démunies. Est-ce qu'il suffirait de mettre en place des programmes sociaux et des politiques publiques pour alléger cet abandon ? L'État dispose d'un arsenal de possibilités pour apporter une solution à ces inégalités. Cependant, n'oublions pas la pénurie des ressources publiques aggravée par la dispute pour ces mêmes ressources.

4.1. Quel rapport entre l'élite et les défaillances du marché ?

Dans les finances publiques modernes, L'État, à travers de son intervention, a recours à l'impôt pour favoriser l'équilibre social et pour pallier les défaillances du marché, ce qui donne lieu à trois modalités classiques de l'interventionnisme. Il est important de rappeler que ces trois fonctions interventionnistes ont été repérées par Musgrave dans son anthologique ouvrage « *The Theory of Public Finance* », publié en 1959. Par ailleurs, ces fonctions intègrent l'économie normative qui « a pour objet de définir le rôle idéal de l'État dans la société ou, plus exactement et étroitement, en général, dans l'économie » (Wolfelsperger, 1995, p. 105).

La fonction d'allocation concerne la production de biens collectifs et, en principe, sans aucun intérêt pour le marché. Ensuite, la fonction de répartition, vue par Musgrave (1959) comme la fonction classique de la politique budgétaire, a pour but de favoriser l'égalité par l'impôt à partir d'une échelle verticale qui se constitue dans la base de la société solidaire: la contribution de tous au bien-être commun à partir de leurs facultés contributives. La fonction de stabilisation, à son tour, est le moyen selon lequel l'État intervient dans le marché pour pallier ses déséquilibres tout en disciplinant le comportement des individus et renforçant la notion de la primauté de l'intérêt général sur le particulier.

Avant de poursuivre dans notre propos sur l'interventionnisme et l'élite, il est important de reprendre le contexte de la crise économique internationale qui a beaucoup contribué à l'essor des minorités organisées. Nous oublions souvent les effets néfastes de la crise internationale des années soixante-dix du siècle dernier, qui a imposé une réflexion sur le rôle de l'État et sur la réduction des dépenses publiques. Souvenons-nous que la concertation internationale ci-dessus, sous l'égide de l'insertion des économies dans un circuit global, a posé une double contrainte aux masses. La réduction des dépenses publiques a été accompagnée, en réalité, par l'augmentation de la charge fiscale dans de nombreux pays en développement. Nous noterons que ces mesures avaient pour objectif majeur de favoriser l'affichage des excédents primaires, ce qui convenait davantage à l'élite. En outre, les organismes internationaux veillaient de près à l'économie publique des pays endettés et toujours en quête d'une aide internationale et des investissements étrangers. Il fallait assainir l'économie publique pour bien accueillir les flux internationaux de capitaux et assurer l'élite sur la bonne foi des États pour s'y rendre. Voici les rendez-vous de la fin du siècle dernier.

En définitive, ce contexte socio-politique a consolidé la position stratégique de l'élite. Le déficit démocratique, accru par la crise du secteur public et ses répercussions sur la question sociale, a déplacé davantage le

centre de la crise vers les masses. A partir de ce moment-là, elles sont devenues le bouc émissaire de la crise de l'État et de l'Etat Providence.

Pour revenir à l'objet de ce travail, l'incidence de l'élite sur les fonctions interventionniste de l'État, il faut rappeler la question posée par Mitchel et Simmons (2003, p. 79): Est-ce qu'il serait possible un gouvernement d'élites utiliser son pouvoir de gouvernement pour surmonter une défaillance du marché ? La réponse logique des auteurs est dans le sens que, pour préserver le système, il faut bénéficier des secteurs de l'élite sans porter de préjudice à d'autres et sans déranger pour autant la structure de pouvoir. Et toujours encore de façon logique, les auteurs ont recours au *New Deal* pour évoquer que l'élite, dans un souci à l'égard du public, a eu recours au gouvernement pour résoudre des problèmes sociaux qui ne pourraient être réglés directement par les marchés.

Après avoir souligné la perception de l'élite vis-à-vis des défaillances des marchés, il faut rappeler que c'est justement ces événements qui ont justifié l'émergence de l'État interventionniste. Quel serait ainsi le rôle de l'élite dans cette perspective ? Mitchell et Simmons ont bien synthétisé le regard de l'élite sur les défaillances du marché. Ici nous identifions le fil conducteur qui nous oriente vers une démarche selon laquelle l'élite tire des profits des défaillances du marché. En même temps, elle œuvre pour la préservation du système toute en accordant une partie infime du revenu national aux masses afin de palier, même de façon partielle, au déséquilibre social. Il s'agit en effet, d'un leurre pour la participation de tous dans le processus démocratique dont le sommet serait le vote. Dans la crainte de la perte des acquis sociaux, les masses finissent par se plier aux promesses électorales.

Par conséquent, nous noterons que l'étendue de l'intervention de l'État, par le biais des fonctions allocatives, distributives et de stabilisation et les politiques publiques qui les suivent, est soumise au crible de l'élite.

La logique des défaillances produites par le marché, profite à l'élite de façon double. L'ingérence de l'élite dans la production du système légal ne laisse pas de de doute sur cette affirmation. Dans l'optique libérale, les individus trouveraient eux-mêmes leur bien-être dans le marché. Néanmoins, l'incapacité des individus d'y arriver a été responsable d'un déséquilibre important dans les relations entre le capital et le travail. Maintes fois, cette situation a demandé l'intervention de l'État pour mettre fin à ce déséquilibre. Or, une fois la logique du marché privilégiée, à qui profite cette défaillance ? Voici un justificatif de l'élite pour contrecarrer le progrès social dont les coûts seraient divisés théoriquement pour toute la société tout en regardant le critère vertical. D'un autre côté, les défaillances du marché demanderaient, dans le cadre de l'intervention de l'État, des politiques

publiques dont la portée serait facilement contrôlée par les élites dans le processus du *rent-seeking* mentionné ici à plusieurs reprises.

4.2. Le regard de l'élite sur la justice fiscale et sur la typologie des systèmes fiscaux

L'élite se trouvant la tête de la haute politique, elle se trouve capable également de décider sur l'étendue du système légal. Dans cette perspective, l'élite, au-delà d'influencer les contours de l'intervention de l'État, peut modeler le système fiscal, ce qui lui permet de transférer le coût du financement public aux majorités désorganisées. Par conséquent, le système fiscal, en tant que variable politique issue du système légal, devient un lieu privilégié pour l'obtention de très nombreuses exonérations fiscales, ce qui favorise davantage l'élite.

Comme pilier de ces fonctions, l'impôt incorpore un rôle important de cohésion économique, politique et sociale. Le fardeau fiscal de la vie en société repose sur le principe même du consentement à l'impôt et doit être réparti de façon équitable. Les individus sont appelés à contribuer selon des principes sacrés de la théorie de l'impôt et du contractualisme. Dans cette perspective, le système fiscal se constituerait dans un domaine de disputes politiques où chacun essaierait d'échapper aux frais dus à la répartition de la charge fiscale. Néanmoins, l'élite arrive à arracher, avant tout, des privilèges importants, ce qui ne laisse pas de marge de manœuvre pour la masse de contribuables. Cela se confirme dans la mesure où nous ajoutons encore le profil des systèmes fiscaux contemporains. La régression, le nomadisme des bases fiscales et la mitigation de la charge fiscale étant à l'ordre du jour, l'élite en fait recours, ce qui détourne le discours pour une justice fiscale à la portée de tous. La typologie des systèmes fiscaux de nos jours est davantage moulée dans une zone où l'élite peut décider sur le degré de progressivité ou sur l'éventail d'impositions mise à la disposition de l'État.

Les moyens pour mesurer ces paramètres découlent du choix des bases imposables, que ce soit, le revenu, le patrimoine ou la consommation. Le dilemme sur quelle modalité choisir, peut définir le niveau de la justice fiscale dans un système fiscal donné. Toutefois, le revenu et le patrimoine restent toujours l'expression majeure de richesse. De cet inventaire, nous pouvons déduire que l'intervention de l'élite dans le modelage du système fiscal et dans les règles de la justice fiscale, peut varier pour atténuer, par exemple, la taxation sur le revenu et le patrimoine aux dépens de la consommation. Dans cette supposition, les impôts régressifs propres de la taxation sur la consommation se constitueraient dans une redistribution à l'envers, des pauvres vers les riches (Trémoulinas, 2011, p. 65). L'impôt

comme expression de solidarité sociale, a toujours été le moyen utilisé pour la réduction des inégalités moyennant une échelle verticale, que synthétise correctement les principes démocrates de la fiscalité. Pour cette raison, Tremoulinas a bien disséqué la logique injuste du choix de l'État d'imposer davantage sur les plus faibles du corps social. Ne parlons pas des traitements différenciés du revenu, selon la source, dans de nombreux systèmes fiscaux.

Il faut ajouter encore l'action délibérée de l'élite transnationale, laquelle a connu un essor important dans l'après-guerre. L'essor du libre-échange, des entreprises transnationales et la mobilité des agents économiques se trouvent dans l'axe de cette élite transnationale. Le scénario favorable sur le plan économique et politique international, à côté des outils juridiques prévus dans l'ordre fiscal international, a rendu possible la mobilité des bases imposables (le revenu et le patrimoine) dans la perspective de la mondialisation et du libre-échange.

Pour reprendre le sujet sur la mobilité de la richesse, il faut rappeler que l'élite transnationale, à côté de l'élite nationale, dans une situation caractérisée par la perméabilité des systèmes fiscaux, a collaboré de façon mutuelle, à la mise en place d'un système légal tourné vers des intérêts communs. Cela a été responsable pour la mitigation de la notion de souveraineté étatique, d'autant plus que la mondialisation a imposé des changements structureaux importants dans les systèmes juridiques traditionnels de l'État nation. Une fois les systèmes juridiques ayant convergés vers une directive globale non écrite, les pays ont pu trouver les voies de l'insertion internationale en vue d'une ample concertation prévue par l'élite.

Par conséquent, la charge fiscale très élevée commence à faire partie du quotidien des contribuables (les masses) et cela, de façon parallèle à la réduction des dépenses publiques. A partir de cette perspective, nous pouvons nous appuyer sur l'analyse des systèmes fiscaux pour constater que la répartition de la charge fiscale se concentre depuis toujours sur les masses, comme conséquence de la possibilité que l'élite dispose de faire répercuter le sacrifice fiscal. Or, la mondialisation a provoqué l'apparition de deux différentes catégories de contribuables: les contribuables mondialisés et les contribuables non-mondialisés, sachant que ces derniers n'ont pas les moyens d'échapper à l'impôt en raison de l'immobilité de leurs revenus et de leurs patrimoines. Les plus touchés par cette perspective sont les ménages ayant de bas revenus. Cette situation est encore aggravée par le fait que les contribuables mondialisés échappent à l'impôt plus facilement, ce qui rend plus lourde la charge fiscale pesant sur les moins nantis.

Nous revenons sur la théorie de l'impôt pour rappeler que celui-ci, dans l'optique de l'élite, n'est rien d'autre qu'un coût de production. Pour

cette raison, il devient très commode de le faire répercuter sur le consommateur final. Il y a également dans ce cas, une redistribution à l'inverse de la charge fiscale, ce qui aggrave sans aucun doute, les inégalités sociales.

La norme fiscale et le panier des exonérations fiscales à la disposition de l'élite, découlent du contrôle qu'elle exerce sur la production du système légal, ce que nous avons déjà signalé. Il nous semble par ailleurs, qu'il s'agit d'un fait devenu commun dans la majorité des systèmes fiscaux. En tout état de cause, il est possible d'affirmer que le système fiscal est conçu sur « mesure » et au mépris de la justice fiscale. Il y a en effet, un transfert de la charge fiscale envers ceux qui n'ont pas les moyens d'éviter l'impôt. Ce détournement de la justice fiscale a lieu sous couvert de la légalité puisque il a été noté ici que la maîtrise de la production de la norme est un des coins les plus chers pour l'élite. Les polémiques autour de l'optimisation fiscale restent toujours encadrées dans un jeu de cache-cache, les *policy makers* de l'Etat faisant semblant que l'on avance petit à petit.

En bref, l'élite serait-elle une espèce de *free-rider* ? De nombreux arguments peuvent être présentés par les conservateurs dans le but de prouver le contraire. Sans aucun doute, toute la théorie économique peut présenter des arguments solides pour démontrer les voies les plus diverses pour le système fiscal dans le but de favoriser le binôme équité/efficacité. Nonobstant les critères pour définir l'optimum du système fiscal, il reste toujours controversé et les avis très partagés en ce qui concerne l'équilibre entre équité et efficacité.

Dans son ouvrage sur la pensée libérale de Hayek, Dostaler (2001) remarque que l'économiste de l'école autrichienne, lorsqu'il critiquait la taxation progressive sur le revenu (l'un des piliers de la justice fiscale), a évoqué une sorte de « spoliation illégitime des revenus d'un groupe qui contribue puissamment à la croissance économique et même au progrès de la civilisation ». Il faut faire dans le cas présent, une analyse plutôt pragmatique de l'état de l'art. Ce travail n'a pas le but majeur de discuter la fiscalité optimale mais tout simplement de démontrer que l'action de l'élite finit par moduler le système fiscal à leur gré. La posture la plus commode serait celle de transférer le sacrifice fiscal à la majorité désorganisée. Il faut rappeler d'abord que nombre de théorie de la fiscalité pourrait soutenir les arguments d'un côté et de l'autre. Nous avons vu que l'impôt est un coût pour ceux qui détiennent le contrôle des facteurs de production et ainsi, il y a la possibilité de faire répercuter ces coûts sur les consommateurs, qu'il s'agit des impôts directs ou indirects. C'est un mécanisme inhérent et automatique de l'imposition fiscale et ainsi il n'y a, en principe, aucun rapport avec la norme

légale. D'ailleurs, c'est la norme légale qui réagit en donnant forme à un outil déjà existant dans le monde matériel.

D'un autre côté, les contours régressifs du système fiscal résultent du choix politique de privilégier des modalités d'impôt qui auraient un poids plus important pour des individus ayant de bas revenus. Les priorités du système fiscal dans ce cas, seraient sur le revenu provenant du travail et sur la consommation des ménages. Le profil des systèmes fiscaux a été dessiné de cette façon: sur les conséquences de la perméabilité des espaces nationaux aux injonctions de l'élite transnationale. Ne parlons pas à présent, de la mondialisation et de ses effets sur la mobilité des bases imposables, de l'arbitrage fiscal, enfin, des directives internationales qui ont servi de moule à l'élaboration de la norme fiscale.

En bref, les défaillances du marché, de tous les côtés, sont l'expression de la volonté d'une élite formée par une minorité détentrice des qualités qui les placent dans le rang supérieur de la société. L'étendue de l'intervention de l'État pour faire face à ce problème, passe d'abord sur son crible ainsi que sur l'élaboration du système légal. Ainsi, l'élite joue un rôle dans la formulation des politiques d'allocation, de distribution et de stabilisation tout en favorisant une sorte de *rent-seeking* dans le but d'augmenter leur participation dans le partage du revenu national. Par conséquent, l'élite module le système fiscal de façon à faire répercuter sur la majorité désorganisée, le coût du financement de l'État. Cela lui permet en plus, d'annuler les fondements de la justice fiscale puisque la portée et le rythme de la norme fiscale sont sur son contrôle. Par ailleurs, le profil du système fiscal et la définition des bases imposables, le revenu, le patrimoine et la consommation sont décidés au soin de l'élite.

Une fois tous ces critères réunis, nous ne pouvons pas écarter l'idée selon laquelle l'élite au pouvoir a délibérément cherché en quelque sorte une stratégie de *rent-seeking* imprégnée parfois d'un *free-riding* caché.

5. CONCLUSION

Tout au long de ce travail nous avons essayé de dresser une relation entre l'élite, les fonctions interventionnistes de l'État et le modelage du système fiscal. Pour y arriver, il nous a fallu exposer de prime abord l'environnement sociopolitique qui a influencé la société industrielle ainsi que les effets du changement social responsable pour la construction d'un nouvel État. Nous avons vu que l'émergence de l'État interventionniste a déclenché des contestations par les conservateurs qui refusaient le progrès social et l'excès du pouvoir politique accordé aux syndicats. Les propositions en vue d'une société solidaire et des besoins de financements qui

l'accompagnaient ont suscité des vives réactions dans les rangs de la société capitaliste. La possibilité d'ascension au pouvoir des masses représentait un risque de décadence pour la société occidentale. Il fallait réagir à cet état de choses. Par conséquent, une théorie de l'élite a vu le jour pour expliquer le comportement politique d'une minorité qui, pour se considérer détentrice d'un nombre de qualités et pour cette raison, serait la mieux placée pour diriger la démocratie, le pouvoir et contrôler les moyens de production. Mosca, Pareto et Mills et, plus tard, aux États-Unis, Wright Mill et son élite au pouvoir, ont forgé les bases de la théorie malgré les controverses réunies autour même du sens du mot élite. Néanmoins, le consensus selon lequel, dans toutes les sociétés existerait deux classes (ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés). Autrement dit, une minorité organisée qui contrôle une majorité désorganisée. Il s'agit ici du fil conducteur qui a guidé ces scientifiques sociaux vers une théorie controversée sur le rôle des élites dans la société.

En dépit d'une approche qui privilégierait l'expression élites au pluriel, ce qui plairait bien à Pareto et à Mosca, nous avons orienté notre démarche vers une conception de l'élite au singulier. En réalité, l'élite est composée par une minorité au-dessus du pouvoir de l'Etat. Elle participe activement au financement des campagnes électorales et de cette façon, a le pouvoir de décision sur ceux qui seront placés à la tête de l'Etat. L'élite peut placer au cœur des décisions publiques, des individus qui n'ont pas été soumis au suffrage universel et qui seront tout de même au cœur de l'État. Maintes fois nous avons souligné la stratégie de l'élite et rôle sur les fonctions interventionnistes de l'État, ce qui lui permet d'avoir une place privilégiée dans le contrôle des moyens de production, de la richesse sociale, de la mise en place des politiques publiques et de la production du système légal. Est-ce qu'il s'agirait d'une caractéristique immuable des sociétés contemporaines ? Le temps ne laisse aucun doute là-dessus.

RÉFÉRENCES

ALBERTONI, Ettore A. « La doctrine de classe politique de Gaetano Mosca ; Formation, subdivision périodique, interprétations critiques et problèmes théoriques (1879-1982). » in *Études sur la pensée politique de Gaetano Mosca* sous la direction d'Ettore A. ALBERTONI, Milano/Montréal 1984, p. 21-77.

ARON, Raymond. **La lutte de classes — nouvelles leçons sur les sociétés industrielles**. Paris: Gallimard, 1964.

BOTTOMORE, T. B. **Elites and society**. London: C. A. Watts @ Co. Ltd, 1964.

BOUVIER-AJAM, Maurice, IBARROLA, Jésus, PASQUARELLI, Nicolas. **Dictionnaire économique et social**. Paris: Éditions Sociales, 1975.

- BRASSEUL, Jacques. **Petite histoire des faits économiques et sociaux**. Paris: Armand Colin, 2001.
- BUSINO, Giovanni. **Elites et élitisme**. Paris: Presses Universitaires de France, 1992.
- DOSTALER, Gilles. **Le libéralisme de Hayek**. Paris: La Découverte, 2001.
- FALCÃO, Maurin Almeida. « O Estado, o mercado e as transformações econômicas, políticas e sociais determinantes de uma economia política do tributo ». *Revista Brasileira de Estudos Políticos*, 2012, 104, jan/jun 2012, p. 263-289.
- FITOUSSI, Jean-Paul, ROSANVALLON. Pierre. **Le nouvel âge des inégalités**. Paris: Seuil, 1996.
- GÉNÉREUX, Jacques. **L'économie politique — analyse économique des choix publics et de la vie politique**. Paris: Larousse Bordas, 1996.
- GENIEYS, William. **Sociologie politique des élites**. Paris: Armand Colin, 2011.
- GILPIN, Robert. **A economia política das relações internacionais**. Traduit de l'anglais par Sérgio Bath. Brasília: Universidade de Brasília, 2002.
- MEYNAUD, Jean, **Les groupes de pression**. Paris: Presses Universitaires de France, 1960.
- MICHELS, Robert. **Partis politiques — essai sur les tendances oligarchiques des démocraties**. Traduit par S. Jankelevitch; Paris: Ernest Flammarion, 1914.
- MILLS, C. Wright. **The Power Elite**. New York: Oxford University Press, 1959.
- MITCHELL, William C., SIMMONS, Randy T. **Para além da política — mercados, bem-estar social e o fracasso da burocracia**. Trad. Par Jorge Ritter. São Paulo: Topbooks, 2003.
- MOSCA, Gaetano. **The rulling society**. Traduit par Hannah D. Kahn. New York-London: McGraw Hill Book Company, Inc., 1939.
- MUSGRAVE, Richard A. **The Theory of Public Finance**. New York: McGraw-Hill, 1959.
- PARETO, Vilfredo. **Traité de sociologie générale**. Lausanne-Paris: Payot & Cie., 1919.
- PERISSINOTTO, Renato. **As elites políticas — questões de teoria e método**. Curitiba: IBPEX, 2009.

PIKETTY, Thomas. **L'économie des inégalités**. 6a. Ed. Paris: La découverte, 2008.

ROCHER, Guy. **Le changement social**. Paris: HMH, Ltée, 1968.

ROSANVALLON, Pierre. **La nouvelle question sociale — repenser l'Etat-providence**. Paris: Seuil, 1985.

TOURAINÉ, Alain. **Sociologie de l'action**. Paris: Seuil, 1965.

TRÉMOULINAS, Alexis. **Comprendre la fiscalité**. Paris: Bréal, 2011.

TREMOULINAS, Alexis. **Sociologie des changements sociaux**. Paris: La Découverte, 2006.

WALRAS, Léon. **Éléments d'économie politique**. Paris: Librairie Général de Droit et de Jurisprudence, 1952.

WOLFELSPERGER, Alain. **Économie publique**. Paris: Presses Universitaires de France, 1995.